



« Conduire une prestation technique événementielle : SON - LUMIERE - VIDEO »

Public :

Intermittent du spectacle Animateur musical Animateur scénique Tout professionnel de la Culture, des Relations publiques, du Spectacle, de l'Animation et du Loisir, ayant pour mission dans l'entreprise la programmation technique et le mise en place d'un événement et ayant besoin d'automatiser la programmation d'un éclairage, d'une bande son et d'une vidéo.

Prérequis :

Il est recommandé d'avoir une première expérience (même récente) en rapport avec les métiers visés par la formation ou avoir été impliqué antérieurement au sein de structures techniques ou culturelles (association, bénévolat, stage...) ou avoir une première utilisation et approche des technologies abordées en formation (musique, animation). Riche de ces expériences, le futur stagiaire aura pris connaissance de la réalité professionnelle des métiers objet de la formation. Le stagiaire doit savoir utiliser un ordinateur.

Durée de formation :

70 heures
10 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 01 77 05 27 60 ou par email : CONTACT@LMCORPORATION.NET

Objectifs :

A la fin de la formation, le stagiaire sera en mesure :

- D'organiser l'installation et de la mise en œuvre d'une sonorisation, de lumière et d'un mur de Led nécessaire au bon déroulement d'une prestation.
- De manipuler l'ensemble des équipements et pratiques professionnelles des techniques du son, de la lumière et de l'audiovisuel.

Document actualisé le 28/04/2023



- Assurer les fonctions et responsabilités de technicien de l'évènementiel dans le cadre de l'accueil, l'accompagnement, la création de spectacles, d'événements institutionnels ou d'animations socioculturelles de loisirs

Moyen et modalité :

Présentiel

La formation alterne théorie et mise en pratique. Mise en situation à travers d'exercices d'application Support de cours formation

Moyens Techniques :

Une salle de réunion avec tables, chaises, supports visuels : ordinateur, Velléda, tableau, vidéoprojecteur. La formation aura lieu dans nos locaux, une salle de cours est prévue à cet effet et la pratique aura lieu sur place dans notre atelier dédié aux exercices d'application. 1 poste de travail par stagiaire. Tout le matériel nécessaire au bon déroulement de l'action de formation sera mis à la disposition des stagiaires.

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Document actualisé le 28/04/2023



Mise en situation permettant de vérifier l'aptitude du stagiaire à restituer les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de stage. • Exercices pratiques sur différentes configurations • Évaluation des acquis par contrôle continu et sur un projet final

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à LM CORPORATION sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement
rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 91 93, rue Henri Rochefort 91000 EVRY

01 69 91 78 00 01 60 76 11 00

mdphe@cd-essonne.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Document actualisé le 28/04/2023



Le Prix :

3320 €

Contact :

MATUMO Lwanzo
CONTACT@LMCORPORATION.NET
01 77 05 27 60

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Taux d'insertion à 6 mois : [en%]	Taux d'insertion à 2 ans : [en%]
----------------------------	---------------------------------	-------------------------	---	-------------------------------------

Document actualisé le 28/04/2023



« Conduire une prestation technique événementielle : SON - LUMIERE - VIDEO »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Son

Durée : 21 heures

Objectif : Maîtriser les notions fondamentales concernant le son

Chapitre 1 : Les fondamentaux

Chapitre 2 : Mise en pratique

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : LUMIÈRE

Durée : 24 heures

Objectif : Maîtriser les notions fondamentales concernant la lumière

Chapitre 1 : Initiation à l'éclairage scénique

Chapitre 2 : Découverte

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : Plateau Vidéo

Durée : 25 heures

Objectif : Maîtriser le placement du matériel et les différents types d'utilisation

Chapitre 1 : Rappel des bases nécessaires à l'implantation

Chapitre 2 : Présentation des différents types d'utilisation de la Vidéo dans un événement

Chapitre 3 : Le logiciel

...

Évaluation Module 3

Document actualisé le 28/04/2023



CV du formateur

MATUMO Lwanzo

CONTACT@LMCORPORATION.NET

01 77 05 27 60

TECHNICIEN DE L'ÉVÉNEMENTIEL FORMATION

2009/2011 : Obtention du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations – Lycée
Clemenceau
Villemomble

2006/2007 : Obtention du Baccalauréat Sciences et Technologies de la Gestion option
comptabilité

FORMATION EXTRA-SCOLAIRE

2020 : Formation Sunlite : Contrôle lumière

Création et décors

Création d'effets lumières

Maîtrise des outils : logiciel et automatisation des séquences

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Février.18 à nos jours : TECHNICIEN D'EXPLOITATION LUMIÈRE ET VIDEO JOCKEY
:

Chez LM Corporation à Lisses (91) :

o Préparation des installations

o Installation et démontage des équipements sur les prestations :

o Mise en service et réglage

o Exploitation et assistance technique

o Assister le client final dans l'utilisation de ses moyens techniques

o Suivi des évolutions techniques et technologiques

Septembre.19 à Mars.22 : RESPONSABLE ÉVÉNEMENTIEL :

Chez LM Corporation à Saint Michel sur Orge (91) :

o Participe à la construction, au suivi et à l'actualisation des plannings pour la réalisation des

Document actualisé le 28/04/2023



prestations techniques.

- o Veille à la cohérence des compétences des personnels au regard des besoins des prestations.
- o Assure le traitement administratif des contrats de travail et toutes les démarches administratives afférentes.
- o Conseiller, réceptionner les demandes et fidéliser les clients
- o Définir techniquement le matériel le mieux adapté à l'évènement
- o Etablir les devis et réceptionner les bons de commande
- o Assurer la gestion administrative des commandes
- o Assurer l'encadrement de la préparation des commandes et des retours du matériel
- o Garantir le bon déroulement des préparations et de la facturation des commandes s'y afférant

COMPETENCES

Bureautique : Maitrise de Word, Excel, Power Point, Access, Lotus

Comptabilité : Maitrise de Ciel Compta, Ciel Paye, Sage, Cassiopée, Copernic, Gdp, Jd Edwards

EntrepriseOne,

Langues : Anglais (lu-écrit), Espagnol (lu-écrit)

Musique : Batteur, Guitariste et DeeJay

Video : Resolume Arena et GrandVj

Lumiere : Grandma, et Sunlite

AUTRES COMPETENCES

- Pédagogie
- Formations techniques du son, lumière et vidéo
- Video Jokey
- Disc Jokey
- Technicien Lumière
- Comptable

Document actualisé le 28/04/2023



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de LM CORPORATION en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, LM CORPORATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de LM CORPORATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera

Document actualisé le 28/04/2023



les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « LM CORPORATION » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « LM CORPORATION » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « LM CORPORATION », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « LM CORPORATION ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « LM CORPORATION » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « LM CORPORATION » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « LM CORPORATION », l'OPCO

Document actualisé le 28/04/2023



ou le Client. À l'issue de la formation, « LM CORPORATION » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « LM CORPORATION » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « LM CORPORATION » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « LM CORPORATION ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Document actualisé le 28/04/2023



« LM CORPORATION », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « LM CORPORATION » au Client. « LM CORPORATION » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « LM CORPORATION » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « LM CORPORATION » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « LM CORPORATION »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « LM CORPORATION » ou par voie électronique à : « LM CORPORATION ». En particulier, « LM CORPORATION » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « LM CORPORATION » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 28/04/2023